L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 13 NOVEMBRE 1858.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS PROPRIÉTAIRES
G. F. WEISSE N. DUFOUR.
C. DUVERGER S. HARBY.
Bureau Chartres, N° 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI MATIN, 13 NOVEMBRE 1858.

Abonnés à la semaine.

Les souscripteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Venice à l'encan de ce jour

Par Joseph F. Marx, Hôtel de Ville, rue de la Commune, un bateau à vapeur Tennessee Bell, nouvelle prise de Gonzert.

Par C. E. Forstall.—A l'angle des rues Annette et Tchoupitoulas, 14 mulets.

Par Tobin & Tissot.—A la Bourse St Louis, une propriété située rue Dème Delaire.

Par J. A. Cavaroc.—A l'Arcade de Banks, les Entrepôts de Bienville, rue de Lafayette.

Par Savelle & Co.—A l'Arcade de la Douane—Marchandises variées, vins et liqueurs, tapis.

Par Roger & Co.—A la rue Vieille Levée—20 cases de savon.

Par Arthur Lestubiéon—Une boutique de tailleur, rue Royale.

Par Hernandez, contrainte—Meubles.

Par Jules Lespiar—Divers comptes pour deux [illegible]

L'affaire du Portugal.

Les journaux que nous recevons par l'Ohio, arrivé hier, portent la date du 21 octobre, ne confirment nullement la nouvelle de l'arrangement du différend entre la France et le Portugal. Ce n'est pas à dire que la solution ainsi obtenue ne sera pas obtenue; mais quant à présent la question est, au contraire, compliquée de quelques incidents.

Pendant que le Portugal déclarait ne vouloir pas traiter diplomatiquement, sous la pression de vaisseaux de guerre, la France, sans en tenir compte, en a pris, en expédiant deux autres dans le Tage. En même temps, l'Angleterre, bien contente d'avoir montré son pavillon devant Lisbonne, ordonnait à son escadre de quitter le Tagus, pour aller croiser dans les eaux du Portugal, sans le commandement de l'amiral Freemantle.

Cette nouvelle, dit une correspondance de Paris, a fait une certaine sensation à la Bourse, plus dans le monde diplomatique, où elle a plutôt été accueillie comme une menace. Il est encore à confirmer, car on ne peut regarder comme une confirmation sérieuse la phrase ci-dessus insérée dans le bulletin télégraphique de la *Patrie*.

Pour rester dans le vrai, je dois vous dire que cet article, qui faisait plus extra-officiel que, l'impression générale dans les cercles les mieux informés était, aujourd'hui, que l'affaire du Portugal ne prendrait pas de suite le caractère d'une guerre européenne. Les républicains avaient d'autres vues et d'autres intérêts—l'un principalement, le voulait à la tentation de profiter de ces vues pour faire une diversion pour rendre, dans le Sénat, M. Douglas par qui les journaux de M. Douglas se trouvent avec de violents républicains et, enfin, avec la seule portion du parti démocratique qui, jusqu'à présent, a entravé l'influence de M. Douglas.

Mais, malgré cet adroit calcul, une lutte pareille ne peut pas rien avaliser de trop que de dire qu'il n'est plus dans le pays un autre homme public qui ait plus la jeunesse avec autant de vigueur et de courage. Le chapeau rond sans un seul brillant aussi, [illegible] et de bonne humeur, tenant tête sur le pied de guerre aux chefs républicains Français, et, bientôt, aux deux hommes d'une autre trempe, et maintenant sa position comme le représentant d'une part et l'autre, à la tête de la majorité, avec une fermeté et une vigueur dignes en lui même vraiment grandes.

Il est de notre devoir, sur le parti de mettre, que ne peut manquer d'être décisif, M. Douglas vaire que plus puissant à Washington que le Prés dent lui-même avec tout son parti derrière. Il aura derrière lui tout le parti démocrate du nord, et la portion conservatrice de ce parti dans le Sud. On en sont les choses aujourd'hui, il peut à peine manquer la nomination pour la prochaine présidence, car il doit être parfaitement évident, même pour M. Buchanan, que la plateforme de M. Douglas est la seule sur laquelle puisse se rallier et se réunir, pour la lutte, la démocratie nationale. Personnellement, sa position est des plus fortes dans toute l'Union.—Il est contre la politique incompatissible de M. Buchanan; en faveur de l'admission du Kansas dès que la population le demandera avec une constitution d'Etat de son choix; et également en faveur de la liberté étendue à tout Territoire, aussi bien que à tout Etat, de décider par, si même s'il admettra ou non l'esclavage."

L'enlèvement d'un enfant israélite.

Nous avons exposé, en son temps, comme un des faits d'intolérance religieuse les plus regrettables, l'enlèvement secret d'un enfant juif à sa famille, le jeune Mortara, sous prétexte qu'il avait été baptisé par une domestique.

Nous avons dit, en outre, que cette affaire qui avait profondément ému l'opinion publique en Europe, avait donné lieu à une demande en intervention, faite entre les mains de l'empereur Napoléon par le président du consistoire israélite à Paris; et nous avons même publié le texte de cette note. Enfin, nous avons annoncé, d'après les nouvelles qui nous étaient parvenues d'Europe, que des démarches auprès du Saint-Père avaient été ordonnées par le gouvernement français.

Nous allons compléter l'historique de cet événement, qui mérite de faire époque dans l'histoire de la liberté de la conscience humaine, par l'extrait suivant d'une correspondance du journal le *Nord*.

"L'ambassadeur de l'Empereur auprès du Saint-Siège, M. le duc de Grammont, connaissant bien les principes de son gouvernement sur la liberté de conscience, n'a pas pu ne pas, si je suis bien informé, penser qu'il était besoin d'attendre des instructions spéciales pour agir en présence de la demande de l'enlèvement d'un enfant arraché à ses parents dans de telles conditions. Dès le premier moment où il en a eu connaissance, il a signalé au Saint-Père les funestes conséquences, pour l'ordre public et pour la religion elle même, d'un pareil acte de violence. Il a, journellement, approuvant pleinement les sages observations de son ambassadeur, n'a rien négligé de ce qui pouvait faire pour combattre la prétention excessive de l'Eglise romaine. Mais tous ses efforts ont été impuissants à déterminer le Saint-Siège à ne pas persister dans une conduite qui soulève une réprobation générale. Il n'a pas pu en obtenir la satisfaction qui l'réclamait, on peut le dire, au nom de l'unanimité de l'opinion publique.

"Je regrette d'avoir à signaler les causes et la nature de la résistance que le gouvernement français a rencontrée, car elles laissent à craindre, malgré tout, le retour de semblables abus partout où les familles ne seront pas protégées contre les usurpations violentes de l'Eglise romaine.

"On assure que le pape Pie IX, dont les lumières et la modération relative ont pu, souvent, être justement appréciées, a vu, avec un regret qu'il n'a pas caché, l'entreprise de la conversion du jeune Mortara. Il a reçu avec un touchant intérêt, le père de cet enfant, et c'est lui qui a voulu que les parents pussent, au moins, le visiter dans le couvent où il est détenu. Enfin, le gouvernement du Saint-Père serait disposé, si je suis bien informé, à donner personnellement une sorte de satisfaction à l'opinion publique, en l'autorisant à faire quelque chose pour but de décliner la responsabilité de la détention du jeune Mortara. Il paraît que l'autorité du pape lui même ne peut intervenir pour faire restituer cet enfant à sa famille. Il est à regretter que dans le bulletin télégraphique de la *Patrie*.

"Il est regrettable que le pape ne sous dire que cet acte, qui a causé plus extra-officiel, impression générale dans les cercles les mieux informés était, aujourd'hui, que l'enlèvement d'un enfant juif à sa famille ne serait pas de nature à exciter une émotion publique.

"Il est vrai que, si le pape ne peut pas, il a, en effet, le droit de dire que, dans les cercles les plus élevés, on ne s'occupe pas de l'enlèvement d'un enfant juif, et, en effet